

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes

Nos réf. : N° 0427

Vos réf.: Votre courriel du 26 avril 2016
Affaire suivie par: Denise Benne
denise.benne@aviation-civile.gouv.fr
spia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv

snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr Tél.: 05 57 92 81 57 - Fax: 05 57 92 81 62 Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir Maire de Sarlat-la-Canéda Ancien Ministre Place Marc Busson 24200 SARLAT-LA-CANEDA

Mérignac, le 27 avril 2016

Objet: PLUi – Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir T:UDSIServitudesIAquitaineIDPT 24IURBAI2016IPACIPLUi - CC Sarlat Périgord Noir odt

Monsieur le Président,

Par courriel cité en référence, vous nous informez que le conseil communautaire Sarlat Périgord Noir a décidé de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur les 13 communes de l'intercommunalité.

Dans le cadre de la procédure de « porter à la connaissance », vous nous demandez de bien vouloir vous communiquer les documents ou informations, dans le domaine de notre compétence, qui pourraient être pris en compte dans l'élaboration de ce document.

Je vous informe que plusieurs communes du territoire intercommunal sont concernées par les servitudes du Centre Campagnac - Sarlat, répertoriées dans la fiche jointe.

De plus, sur le territoire communautaire de Sarlat Périgord Noir se trouvent les plates-formes suivantes :

- aérostation La Roque Gageac : 44°49'05,840"N 01°11'08,130"E,
- aérostation Saint-Vincent de Cosse : 45°50'17,840"N 01°07'17,010"E.
- aérodrome privé Galinat Tamnies : 44°59'30"N 01°08'31,300"E,
- hélistation Marquay: 44°56′10,650″N 01°09′45,330″E,
- hélistation Sarlat- La Canéda: 44°54'00"N 01°13'23"E,
- plate-forme ULM Vézac : 44°49'36,500"N 01°09'08,400"E,
- aérostation Vézac la Cabane : 44°49'36,040"N 01°09'07,720"E,
- aérostation Vézac le Port : 44°49'03,040"N 01°09'11,150"E,
- aérostation Vézac les Courrèges : 44°49'47,210"N 01°09'40,840"E.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Chef du pôle de Bordeaux

Christian Bérastégui-Vidalle

.....

SNIA – Pôle de Bordeaux Aéroport - Bloc Technique BP 60284 - 33697 MERIGNAC CEDEX tél: 05 57 92 81 50 - fax: 05 57 92 81 62



Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Fiche de Porter à Connaissance

Centre de Campagnac - Sarlat

Servitudes d'utilité publique

Туре	Intitulé	Communes concernées	Acte instituant	Service détenant l'information
PT1	Servitudes radioélectriques contre	Marcillac-Saint Quentin, Marquay, Proissans,	Décret du	SNIA/Pôle de Bordeaux
	les perturbations électromagnétiques	Sarlat-la Canéda	08/02/1977	Unité Domaine et Servitudes
PT2	Servitudes radioélectriques contre	Marcillac-Saint Quentin, Marquay, Proissans,	Décret du	SNIA/Pôle de Bordeaux
	les obstacles	Sarlat-la Canéda	10/01/1977	Unité Domaine et Servitudes



